

Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
Octobre 2018		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Poussières	10mg/Nm3	0,15	0,33
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	0,18	0,56
Chlorure d'hydrogène (HCl)	10 mg/Nm3	4,12	4,16
Dioxyde de soufre (SO2)	50 mg/Nm3	2,70	2,45
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	46,43	53,29
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	5,64	5,30
Ammoniac (NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	0,20	0,18